

Le présent plan de formation est le deuxième de la direction générale. Il comporte près de 150 actions de formations, avec près de 30 stages nouveaux, pour un total de 170 sessions de stages. Cette offre s'inscrit à la fois dans la continuité de l'architecture globale du catalogue avec une répartition entre formations métiers et formations inter-métiers et aussi dans son renouvellement (nouveau domaine de formations transversales, stages nouveaux).

La répartition entre formations spécifiques métiers (architecture-patrimoine, archives, musées) et formations intermétiers s'établit ainsi : un peu plus de 60% de stages métiers, un peu moins de 40% de stages dits inter-métiers. Ces dernières regroupent les formations à l'accueil, à la sécurité-sûreté et toutes les formations destinées à l'ensemble des agents de la direction générale, notamment par grands domaines : connaissances juridiques, connaissances historiques, gestion-traitement, conservation-restauration, communication-valorisation. Ces formations complètent les formations spécifiques aux disciplines métiers dans les mêmes grands domaines et permettent la mutualisation des expertises et des publics. Cette mutualisation, mise en oeuvre en 2011, sera développée en 2012. Les thématiques abordées dans ce catalogue sont par ordre décroissant de nombre de stages proposés : gestion-traitement des fonds et collections, conservation-restauration, communication-valorisation et accueil, connaissances historiques, connaissances juridiques.

axes principaux du plan 2012

Le catalogue 2012 a été construit à partir de plusieurs démarches auprès de correspondants pédagogiques multiples, internes et externes au ministère, pour aboutir à une offre variée, enrichie par des expertises diverses, conclue à plusieurs reprises par des partenariats pédagogiques avec des institutions culturelles ou autres dans la proposition de formations. Un autre élément a conduit notre réflexion : la mise en oeuvre de cycles annuels ou pluri-annuels de formations, permettant aux stagiaires un apprentissage plus approfondi selon un rythme d'acquisition de connaissances réparti dans le temps. A titre d'exemples, on peut citer la création d'un cycle consacré à l'archivage électronique réparti dans l'année sur quatre formations complémentaires ou d'un cycle pluri-annuel de stages sur l'histoire des institutions françaises sur la période 2012-2014.

- une démarche spécifique aux formations liées à la sûreté et à la sécurité du patrimoine, à l'accueil des publics.

Le département de la formation scientifique et technique a engagé plusieurs procédures d'appels d'offres relatives notamment à la sécurité et à l'accueil des publics. Nous renouvelons ainsi méthodes et prestations offertes à nos publics, en vue de plus de facilité d'organisation et de pertinence pédagogique. Le domaine de l'accueil des publics recouvre plusieurs thématiques, notions générales, accueil des handicapés, environnement juridique et encadrement des équipes. La plupart de ces formations auront comme particularité de se décliner sous forme inter-métiers (catalogue) ou sous forme intra, adaptées aux besoins de telle ou telle institution patrimoniale (SCN musée national, service d'archives...). Dans ce cas, un soin particulier sera apporté à l'analyse et à la définition des besoins pédagogiques propres à l'établissement.

- une proposition d'offre renouvelée concernant les thèmes de la gestion-traitement, de la conservation-restauration et de la communication.

Plusieurs travaux ont permis d'aboutir à cette proposition. Groupes de travail réunissant des acteurs internes et externes au ministère (archivage électronique ; conservation-communication ; communication-valorisation), recueil de besoins sous forme d'enquêtes (enquêtes menées auprès des SCN musées nationaux, des musées d'Ile-de-France), entretiens menés auprès des collègues de services centraux de la direction générale et des correspondants formation désignés cette année dans ces services.

Gestion-traitement des fonds et collections : le groupe de travail a été consacré à l'archivage

électronique et a défini un cycle de quatre stages qui permettront aux stagiaires d'acquérir sur un an les méthodes, bases théoriques et pratiques, connaissances indispensables à la collecte et conservation des archives électroniques natives. Études de cas et retours d'expériences occuperont une place essentiel dans ce cycle annuel.

Conservation-restauration : un groupe de travail interdisciplinaire a conclu à la définition d'une démarche d'acquisition graduée de connaissances. Stages de bases intermétiers (notions de bases sur la conservation préventive, le plan de sauvegarde des collections...) complétés par des stages ciblés en fonction des attentes métiers (conservation des monuments historiques, élaboration de l'état sanitaire d'un dépôt archéologique, conservation des archives avec un stage généraliste nouveau, régie des œuvres avec un stage perfectionnement nouveau, stages nouveaux sur l'éclairage, le marquage, le climat des bâtiments pour les musées nationaux) ; création de plusieurs stages en régions sur la réglementation thermique des bâtiments en partenariat avec le ministère de l'Ecologie et du développement durable.

En complément de ces axes structurant l'offre 2012, plusieurs autres types de formations verront le jour dans les domaines des connaissances juridiques, des connaissances historiques ou pour l'apprentissage d'outils métiers : stages nouveaux sur le contrôle scientifique et technique de l'Etat, sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le droit de l'archéologie préventive. En considération de l'importance de l'enjeu, le département de la formation scientifique et technique accompagnera fortement la diffusion des nouveaux outils informatiques dans les services déconcentrés, essentiellement par la mise en place, en partenariat avec chacune des DRAC, de sessions de formation sur l'Atlas des Patrimoines, sur les évolutions prochaines d'AgrEgée, sur la mise en place de l'application ARP (archéologie préventive et programmée) dont le déploiement est prévu en début d'année 2012. En ce qui concerne l'outil Gestauran version 2, près d'une trentaine d'actions de formation seront réalisés au moyen du réseau de formateurs internes. De même, des actions de formation de la nouvelle version de l'application GAM version 3 seront programmées pour les personnels des musées.

Formation

En 2012, la gestion des stages de la direction générale des patrimoines se fera via l'outil informatisé Formation. Cela aura des conséquences directes à la fois sur l'organisation interne du département et sur les modalités de participation des agents du ministère à nos stages : inscriptions, convocations... Toutes ces opérations se feront désormais en ligne par voie de messagerie électronique et nécessiteront au moyen d'un système de « de gestion de flux » les validations du responsable hiérarchique et du responsable local formation.

Pour une pleine prise en main de cet outil par l'ensemble des acteurs, information et sensibilisation de la hiérarchie et des personnels de la direction générale, en services centraux et déconcentrés, dans les SCN, s'avèrent indispensables. En effet, l'implication de chacun sera utile pour que la mise en pratique de ces nouvelles procédures ne perturbe pas trop l'appropriation du catalogue de formation 2012 par les agents de la direction générale.

Le directeur général des patrimoines

Philippe BELAVAL